

**COMPTE RENDU DE LA RÉUNION
DE LA CDA DU DISTRICT DE HAUTE LOIRE
DU 05 NOVEMBRE 2021**

Présents : S. Pouzols, R. Mouilhade, C. Faucouit, D. Cuoq, S. Liogier, J. Soleilhac, P. Fabre, P. Avond, B. Chantemesse, M. Benalouane, JN. Falcon et B. Lescop,

Excusés : R. Robert, L. Lerat.

- Vœux, remerciements, condoléances.

☒ **Condoléances** :

- A la famille de Karl Barberousse récemment décédé, ancien membre du conseil de district
- A la famille de Dominique Pradel, ancienne arbitre et membre de CDA
- A Christelle Peyrard, pour le décès de sa tante.
- A François Inglesse, pour le décès de sa maman.

☒ **Félicitations** :

A Pauline Falgon de l'entente Blavozy St-Germain pour sa réussite à la formation 100% féminine de Tola Vologe.

Ainsi qu'aux 13 nouveau arbitres reçus à la dernière formation initiale.

- | | | |
|--------------|-----------|---------------------------|
| - AINOUX | Lilian | US ARSAC |
| - ASTIER | Aurélien | OL ST JULIEN CHAPTEUIL |
| - BONNAND | Philippe | AS VILLETTOISE |
| - BONNAUD | Carl | US BAINS ST CHRISTOPHE |
| - BONNEFOY | Maxime | US LANDOS |
| - BROCHEC | Louis | US ARSAC |
| - BUISSON | Lucas | US BAINS ST CHRISTOPHE |
| - CROIZAT | Raphaël | FC DE L'ARZON |
| - FERREIRA | Honora | FC ESPALY |
| - FLANDIN | Christian | FC ESPALY |
| - GALLIEN | Jordan | ST GENEYS PRES ST PAULIEN |
| - LAHCEN | Fariss | ST JULIEN BAS EN BASSET |
| - FONTANELLA | Jérôme | VELAY FC |

☒ **Prompt rétablissement à l'ensemble des arbitres blessés** (Coelho Anthony, Loubat François, Eyraud Henri, ...)

☒ **PV de la CDA du 31 août 2021** : Adopté à l'unanimité.

- Informations du Président :

☒ **Désignations des arbitres sur les compétitions jeunes Ligue :**

Arbitres assistants en U20 et U18

Pour les championnats U18 R1 et U20 R2, la Ligue demande aux Districts de lui fournir des arbitres pour pouvoir assurer la désignation de 3 arbitres officiels sur chaque rencontre. Toutefois, devant faire face à un manque d'arbitres conséquent, la question se pose de ne plus désigner d'arbitres assistants officiels dans l'une de ces compétitions. Après réflexion, le Bureau Plénier décide, à titre provisoire et à l'unanimité, de remettre à disposition des Districts les arbitres assistants officiels désignés sur les rencontres du championnat U20 R2, soit un total de 36 arbitres.

Les clubs devront donc fournir les arbitres assistants bénévoles à compter du 25 septembre.

Désignations des autres Arbitres dans les catégories jeunes

- La CRA désignera les arbitres sur les rencontres U18 R1 et R2 ainsi que pour les U16 R1
- La CDA désignera les arbitres sur les rencontres U16 R2, U15 R1 ainsi que pour les U14 R1

☒ **Traitement des hors-jeux par les arbitres assistants bénévoles :**

Pour faire suite à une question posée lors d'une réunion de clubs, le Bureau Plénier doit clarifier la situation et déterminer la règle à appliquer concernant le traitement des hors-jeux par les arbitres assistants bénévoles.

Avant la fusion, les arbitres assistants bénévoles de l'ex-Auvergne étaient autorisés à lever le drapeau pour signaler les hors-jeux (dans la mesure où ils avaient suivi une formation), alors qu'en ex-Rhône-Alpes cela leur était interdit (car ces derniers, au contraire, n'étaient pas formés).

Après la fusion, le fonctionnement n'a pas changé et les formations envisagées sur le territoire de la Ligue n'ont pu avoir lieu du fait de la pandémie. Il n'y a donc pas d'uniformité de traitement sur tout le territoire.

Après discussion, le Bureau Plénier décide à l'unanimité d'appliquer les règles suivantes :

- **Matchs entre équipes de l'ex-Auvergne : les arbitres assistants bénévoles sont autorisés à signaler les hors-jeux.**
- **Matchs entre équipes de l'ex-Rhône-Alpes : les arbitres assistants bénévoles ne sont pas autorisés à signaler les hors-jeux.**
- **Matchs entre équipes des deux secteurs : les arbitres assistants bénévoles ne sont pas autorisés à signaler les hors-jeux**

☒ **Groupe de travail « Le district de demain » :**

Concernant l'item du mini arbitre, Stéphane Pouzols, président de la CDA, Vincent Génébrier, CTRA, Stéphane Surrel, Arbitre de ligue et Lucas Barthélémy, Arbitre de district ont participé au plateau U11 samedi 9 octobre à Polignac.

Les retours sont très bons, de la part des licenciés et des clubs.

Des critères d'exigences sont en cours de réalisation. Ces critères permettront de suivre l'évolution des jeunes joueurs dans l'arbitrage, ils seront différenciant selon la catégorie.

Les objectifs :

- Permettre de transmettre les valeurs du sport, le respect entre les joueurs et l'arbitre.
- Développer le sens des responsabilités.
- Rendre l'arbitrage ludique sous cette forme, connaître les règles en les faisant respecter.
- Augmenter ses connaissances sur le jeu par l'apprentissage de la règle.
- Accentuer le rapport convivial avec l'arbitre.

☒ **Utilisation et validation de la FMI**

Rappel aux arbitres, merci d'apporter plus de rigueur à la fin du match dans la vérification et validation de la FMI, il existe trop d'erreur, notamment des inversions de score ou des sanctions disciplinaires. Il est de votre devoir de le faire relire aux clubs avant signatures et validation définitive de la rencontre.

☒ **Demande de certains clubs afin de pouvoir faire arbitrer leurs joueurs suspendus.**

La demande est louable, mais la suspension d'un licencié demeure de toute fonction officielle. Cette demande se fait en accord avec le Président de CDA, la commission de discipline et le District. Il en va de soi que n'importe quel motif de suspension ne pourra pas entrer dans ce cas de figure.

☒ **Transfert de dossiers**

Le dossier de Jérémy Mazzéi a intégré le district du Rhône en raison de sa carrière professionnelle. La CDA du Rhône récupère ainsi un arbitre, mais il continue à couvrir son club en Haute Loire.

☒ **Enquête sur la relation entre la CRA et les CDA**

Notre président de CDA a eu un échange le 21 octobre avec Benoît BASTIEN, arbitre de Ligue 1, afin de mener une enquête sur les échanges entre la CRA et les CDA.

Missionné par Pascal PARENT et la Ligue Auvergne Rhône-Alpes de Football, il est chargé de réaliser un état des lieux de l'arbitrage régional. Cet échange restera anonyme, nous sommes dans l'attente des résultats.

☒ **Les journées de l'arbitrage ont fêté leurs 20 ans**

Elles ont eu lieu du 20 au 31 octobre, nous avons eu très peu de retour sur celles-ci.

☑ **Référents arbitres**

Les districts ont reçu un courrier concernant les référents arbitre des clubs. Ce sujet est en lien avec les Journées de l'arbitrage ainsi que le District de demain. Laurent Lerat relancera la formation Référent Arbitre prochainement.

☑ **Commission sportive**

Raphaël Robert remplacera Dominique Cuoq à la Commission Sportive, celui-ci étant déjà très pris par les désignations séniors.

☑ **Rapport d'observation**

Pour les observateurs, il est possible de retarder la date de validation du rapport d'observation. Pour ce faire, il suffit d'en faire la demande auprès de Bernard Chantemesse ou de Stéphane Pouzols.

Pour mémoire la note saisie sur le rapport est obligatoire et elle doit être de zéro. Il faut reporter la bonne note sur le tableur fourni aux observateurs en début de saison.

☑ **Rappel du Statut de l'arbitrage.**

La saison 2020 2021 ayant été déclarée saison blanche, bon nombre de club se sont retrouvés en adéquation avec leurs obligations envers les statuts de l'arbitrage. Cependant, il faut rappeler que cette situation favorable aux clubs n'est valable que jusqu'au 31 mars 2022, et que ces derniers n'ont que jusqu'à cette date pour présenter de nouveaux candidats **sous peine de se retrouver dans la même situation de la fin de saison 2019 2020**. Ainsi, un club qui était, par exemple, en deuxième année d'infraction au 30 juin 2020 et qui a présenté le bon nombre de candidat avant juin 2021 mais qui n'auraient pas arbitré le bon nombre de match se retrouveraient dans la même situation qu'au 30 juin 2019., soit en deuxième année d'infraction.

☑ **Parution sondage dans presse locale**

Devrait paraître la semaine prochaine un article dans le journal La Tribune Le Progrès concernant le souci d'effectif dans le corps arbitral sur les départements de la Loire et Haute-Loire.

☑ **Échanges Inter districts**

Ils ont repris le week-end des 6 et 7 novembre. Pour rappel, 3 arbitres officiels en D1 pour les échanges avec le District de La Loire. Ces échanges ont lieu avec les District du Puy-de-Dôme, du Cantal et de la Loire.

☑ **Matches amicaux de sélection**

Le 29 septembre a eu lieu un match amical au stade de Guitard, une sélection de U15 Haute-Loire contre Le Puy Foot. Les arbitres désignés étaient Mathis Espagnon, Florent Dubois et Makram Ziadia. Ils étaient accompagnés par Joseph Soleihac et Stéphane Pouzols.

Le 26 octobre a eu lieu un match amical au stade de Landos, une sélection de U15 Haute-Loire contre Mende.

Les arbitres désignés étaient Lucas Bonnet, Florent Dubois et Dylan Hillaire.

Chaque arbitre a eu l'occasion d'être arbitre central et assistant sur chaque rencontre.

☑ **Bilan des effectifs**

A ce jour nous enregistrons 115 licences valides, arbitres de Ligue et auxiliaires confondus en y intégrant les 14 nouveaux arbitres dont 1 auxiliaire

☑ **Bilan du stage du 11 septembre et du rattrapage du 24 octobre**

48 arbitres ont participé au stage de rentrée organisé à St Paulien, 15 autres ont participé à la session de rattrapage organisé à Coubon. Les premiers questionnaires corrigés montrent un manque de travail dans la préparation de cet examen.

☑ **Mise à jour des catégories d'arbitres**

Suite au stage de rentrée et à la journée de rattrapage, la CDA décide d'intégrer au groupe des D2 Romain Gaillard, Samir El Matlouai et Pierre Monchalain. La catégorie D1 ne change pas. Les groupes d'arbitres seront mis à jour sur votre portail des officiels dans la catégorie Documents.

☑ **Formation Ligue 2021/2022**

Cinq candidats entrent dans les critères pour être présentés à l'examen de janvier 2022. La première formation a eu lieu en octobre en présentielle.

Les candidats sont les suivants : Ayoub Zeglama, Lucas Barthélémy, Othman Bouachmir, Lukas Choulas, Alexis Lhoste.

Les résultats sont encourageants pour Ayoub et Alexis qui n'a pas suivi l'intégralité de la formation l'année dernière. Pour les autres, il va falloir mettre les bouchés doubles pour espérer réussir en janvier prochain.

Le vendredi 5 novembre avait lieu un examen blanc portant sur les lois 1 à 9, questionnaire issu de la DTA.

Mickaël et Raphaël tiendront la CDA au courant de l'évolution de la formation et de l'engagement personnel des candidats.

Rappel du dernier PV de la CDA :

Cette épreuve demandant beaucoup de travail personnel sur une saison, elle impose beaucoup de rigueur de la part des candidats.

📁 Formation Initiale de District 2021/2022

La première formation a eu lieu les 1^{er}, 2, 8, 9 et 16 octobre dernier.

Voir le détail des reçus dans la rubrique félicitations.

La prochaine formation initiale à l'arbitrage aura lieu au District de Haute-Loire 9 place Michelet au Puy en Velay aux dates suivantes :

- Vendredi 21 et 28 janvier 2022 de 19h à 22h
- Samedi 22 et 29 janvier 2022 de 8h30 à 16h30
- Samedi 5 février 2022 de 9h à 12h

Les bulletins d'inscriptions sont en ligne :

<https://laurafoot.fff.fr/wp-content/uploads/sites/10/2021/08/Dossier-dinscription-F.I.A.-District-de-la-Haute-Loire-1.pdf>

Le dépôt des dossiers complets est fixé au 10 janvier 2022.

Pour un arbitre couvrant un club de Haute Loire, il n'est pas obligatoire de suivre la formation au Puy En Velay. Pour des raisons de commodités, les étudiants, par exemple, peuvent suivre leur formation dans un autre district. Plus d'infos ici :

<https://laurafoot.fff.fr/arbitrage/devenir-arbitre-les-formations-initiales-arbitres>

Une autre session aura lieu aux dates suivantes, et au même endroit

- Vendredi 11 et 18 mars 2022 de 19h à 22h
- Samedi 12 et 19 mars 2022 de 8h30 à 16h30
- Samedi 26 mars 2022 de 9h à 12h

📁 Bilan des désignations informatiques :

- Pour les séniors, jusqu'à ce week-end, tout allait bien. L'intégration des échanges interdistricts a quelque peu modifié l'organisation du début de saison, Dominique ayant dû faire 9 changements pour ce week-end. Il y a passé 7h00 au lieu de 2h00, 2h30 habituellement.

Il devrait se caler très rapidement à ce changement, et les arbitres devraient être désignés deux semaines à l'avance.

Peu de match de D4 sont couverts, aucun pour les D5. Avec les nouveaux arbitres stagiaires la tâche sera plus aisée.

Concernant les observations, qui vont de pair avec les désignations, tous les arbitres auront été vu une fois avant la trêve.

Dominique Chalet ainsi qu'Olivier Lebrat rejoignent le corps des observateurs.

- Pour les jeunes, le début de saison a été un peu compliqué en raison des indisponibilités non saisies.

- Merci de saisir vos indisponibilités dès que vous en avez connaissance afin de faciliter la tâche à Dominique et Philippe.

- Les observateurs sont invités à positionner, également, leurs indisponibilités dès que possible.

📁 Courriers :

📁 D'Eric Vaucanson, prévenant qu'il prend une licence d'arbitre auxiliaire.

📁 De Frédéric Agrain suite à un souci de tablette à Vergongheon, courrier lu, pris note.

📁 Du club de Dunières concernant l'absence de Sbai Fouad.

📁 De Frédéric Saumet pour son absence au stage, courrier lu, pris note.

📁 De Alexis Bourcier pour son absence au stage, courrier lu, pris note.

📁 De Fabien Pulvéric, qui malgré sa présence au stage de St Paulien arrête l'arbitrage dès ce début de saison

☒ **Questions diverses :**

- Il est rappelé aux arbitres auxiliaires qu'ils peuvent avertir, exclure quand cela est nécessaire, mais qu'ils ont le devoir de le transcrire sur la FMI et de transmettre un rapport en cas d'exclusion.
- Philippe Fabre a travaillé sur une présentation de l'arbitrage à l'attention des sections foot au collège. Il la fera passer aux membres de CDA pour découverte et analyse. Elle donnera lieu à une explication plus détaillée lors de la prochaine CDA.
- Une formation spécifique à la fonction d'assistant devrait bientôt être mise en place. Elle permettra aux nouveaux arbitres d'appréhender plus sereinement cette fonction.
- Un stage spécifique pour les jeunes arbitres devrait, également être organisé, au premier trimestre 2022
- Il est possible de télécharger des supports de sensibilisation à l'arbitrage sur le site Tous Arbitre

<https://www.tousarbitres.fr/telechargez-le-kit-pedagogique-dematerialise-du-football>

Ce kit contient :

- Une présentation de l'opération proposée
- Un guide d'aide à l'animation d'une session pédagogique
- Des vidéos illustrant la thématique
- Des affiches promotionnelles
- Un quiz ludique autour de l'arbitrage et de l'engagement
- Des outils de recrutement de nouveaux arbitres

Tous les clubs peuvent mettre en place ces séances, à la date et dans les conditions qu'ils le souhaitent. Cela peut s'effectuer par exemple avant ou après un entraînement en réunissant vos licenciés, ou même sur vos réseaux sociaux en relayant les vidéos et visuels.

La prochaine CDA aura lieu sur convocation.

Les différents points de l'ordre du jour ayant été tous abordés, Stéphane Pouzols lève la séance.

Le Secrétaire : Bernard Lescop

Le Président Stéphane Pouzols